

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CENTRE CULTUREL ATHÉNA
VILLE D'AURAY

[Appel à projets Arts visuels]

Expositions Chapelle du Saint-Esprit
Auray / 2023 et 2024

Exposition / installation individuelle ou collective
Arts visuels



Action Culturelle
Centre Culturel Athéna
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 56 18 00
dac@ville-auray.fr
f @athenaauray
www.auray.fr

EXPOSITION / INSTALLATION

> Chapelle du Saint-Esprit - Auray

Espace dédié aux expositions depuis une vingtaine d'années, la Chapelle du Saint-Esprit est un lieu d'expressions artistiques devenu incontournable sur la période estivale à Auray.

Temps fort artistique et culturel orchestré par le Centre Culturel Athéna de la Ville d'Auray, les expositions estivales sont un lieu d'échanges, de rencontres et de dialogue entre la population et les arts visuels. C'est dans cette dynamique que la ville souhaite orienter la programmation au sein de la Chapelle du Saint-Esprit vers des œuvres qui questionnent la société, le lieu, les modes de vie, l'histoire de l'art, en imaginant un rapport singulier avec son environnement.

Ce présent appel à projets est donc destiné à élaborer la programmation pour la période de mai à juillet 2023, ainsi que celle de l'été 2024.

Pour ce faire, la Ville d'Auray invite tous les artistes du champ des arts visuels au sens large (arts plastiques, photographie, street art, arts numériques, arts appliqués, arts décoratifs, architecture, scénographie, performance...) à présenter leur travail et à le valoriser dans le cadre d'une EXPOSITION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE. Toutes les disciplines sont acceptées : installation, performance, photographie, arts numériques, peinture, sculpture, art en commun...

Lors de la sélection des projets artistiques, le jury étudiera la singularité du projet et la relation qu'il propose avec son environnement. Il portera une attention particulière à la jeune création, au développement des actions de sensibilisation et de médiation auprès de tous les publics et aux projets d'artistes de la région Bretagne.

Les dossiers de candidature devront être transmis **avant le jeudi 6 octobre 2022**, uniquement par courriel à l'adresse suivante : dac@ville-auray.fr en précisant "Appel à projets Chapelle" dans l'objet du mail.

Le jury sera constitué de professionnels, d'artistes, d'élus de la Ville d'Auray et de citoyens.

Les candidats retenus à l'audition finale recevront une indemnisation de 300€.

Ouvert à tous les artistes professionnels ou étudiants en dernière année d'écoles en arts visuels : peinture, sculpture, installations, photographie, vidéo, architecture, design, paysage, lumière, son, scénographie, graphisme, illustration, etc.

CANDIDATS

En raison d'un grand nombre de candidatures qui ne correspondent pas au cahier des charges, nous attirons votre attention sur le fait que le projet doit être pensé et écrit pour la Chapelle du Saint-Esprit ; tous les projets qui proposeront des œuvres existantes et verront la Chapelle comme une galerie ne seront pas étudiés.

ENGAGEMENTS DES ARTISTES

Présenter et mettre en œuvre un projet répondant aux objectifs et engagements suivants :

- > Proposer un projet artistique original qui prend en compte la singularité de l'édifice - la Chapelle du Saint-Esprit, et dialogue avec l'environnement du projet (chapelle, quartier, ville, etc), son territoire et/ou ses habitants.
- > Présenter leurs œuvres originales, contemporaines qui questionnent la société, l'environnement du projet, le lieu, les modes de vie, l'histoire de l'art...
- > Imaginer une circulation du public dedans / dehors : quels signes et quels sens au-dehors du lieu d'exposition ? Quel rapport à l'espace public ?
- > Organiser la mise en œuvre globale de l'exposition, montage, démontage.
- > Assurer la mise en espace des œuvres avec le concours des techniciens du Centre Culturel Athéna.
- > Participer aux rencontres avec le public.
- > Rechercher un dialogue avec le territoire et/ou ses habitants, en proposant des interactions dans le propos artistique, sa mise en œuvre, lors des présences sur place et des actions de médiation sur mesure autour du projet.
- > Autoriser la Ville d'Auray à utiliser sans perception de droits d'auteurs les visuels d'œuvres pour les supports assurant la communication générale de l'exposition dans toutes les déclinaisons envisagées (affiches, tracts, plaquettes, cartons d'invitation, site internet, web...).

ENGAGEMENTS DE LA VILLE D'AURAY

- > Mettre à disposition des artistes la Chapelle du Saint-Esprit pendant une semaine, avec le personnel technique pour l'aide au montage et au démontage, suivant un planning établi préalablement avec le directeur et le responsable technique du Centre Culturel Athéna.
- > Être en appui pour le dialogue avec le territoire
- > Coordonner et prendre en charge la communication globale autour de l'exposition et les actions périphériques (rencontres, visites commentées).
- > Prendre en charge les frais liés au vernissage.
- > Prendre en charge l'assurance des œuvres.
- > Organiser et prendre en charge le gardiennage de l'exposition.
- > Organiser le planning des visites scolaires.
- > Prendre en charge les frais inhérents à la réalisation (transport d'œuvres nécessitant des véhicules lourds, construction, réalisation d'éléments scénographiques...) de l'exposition dans la limite des crédits budgétaires attribués au Centre Culturel Athéna. À titre indicatif, le budget moyen pour la réalisation technique est d'environ 5000€.
- > Verser aux artistes une rémunération de 1500€ au titre du droit de présentation publique dans la limite des crédits budgétaires attribués au Centre Culturel Athéna. (Cf : articles L.122-2, L.122-4 et L.131-4 du code de la propriété intellectuelle).
- > La Ville se réserve le droit d'annuler sans indemnisation le projet pour des cas de force majeure ne permettant pas sa réalisation, notamment en terme de sécurité des personnes et des œuvres.

SÉLECTION

Les principaux critères de sélection du projet seront :

- > la pertinence
- > le caractère innovant et créatif
- > les actions de médiation culturelle autour du projet
- > la manière dont le lieu/l'environnement du projet est pris en compte
- > la faisabilité technique et budgétaire
- > la rédaction du dossier, la lettre d'intention

JURY

Le jury final sera constitué de professionnels, d'artistes, d'élus de la Ville d'Auray et de citoyens. Les participants seront informés des résultats par mail.

Le jury sélectionnera deux projets lauréats (exposition 2023 et exposition 2024).

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets > juillet 2022

Clôture de l'appel à projets > jeudi 6 octobre 2022

Présélection > samedi 15 octobre 2022

Auditions des finalistes et sélection finale > samedi 12 novembre 2022

Exposition > un projet lauréat du 12 mai au 9 juillet 2023 (montage du 4 au 11 mai 2023) + un deuxième projet lauréat pour l'été 2024 (dates à définir)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

PHASE 1 : PRÉSÉLECTION

Le dossier de candidature devra contenir :

- > La fiche signalétique du projet joint dûment remplie.
- > Le descriptif synthétique du projet avec note d'intention, contenu, forme, singularité.
- > Le parcours du candidat (ou des candidats si projet collectif) : Cv, book...
- > Premiers éléments techniques de mise en œuvre du projet et de faisabilité.
- > Le budget prévisionnel global.
- > Tous documents pouvant servir à l'appréciation du projet du candidat.

Date limite des candidatures : jeudi 6 octobre 2022

Candidature à envoyer par mail à l'adresse dac@ville-auray.fr en précisant "Appel à projets Chapelle" dans l'objet du mail.

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail.

Possibilité de visiter la Chapelle du Saint-Esprit en prenant rendez-vous auprès du Centre Culturel Athéna : 02 97 56 18 00.

PHASE 2 : AUDITION DES FINALISTES

Le jury sélectionnera 3 ou 4 projets pour l'audition finale. Les candidats retenus pour l'audition seront tenus de détailler leur projet. Chaque candidat devra présenter :

- > Le descriptif détaillé du projet avec note d'intention, contenu, forme, singularité.
- > Le budget prévisionnel faisant apparaître les différents besoins par poste.
- > Fiche technique aussi précise que possible.
- > Les modalités concrètes de mise en œuvre du projet.
- > Tous documents pouvant servir à l'appréciation du projet (maquette, photo...)

Les candidats non retenus à l'issue de l'audition recevront une indemnisation d'un montant de 300€.

Un peu d'histoire...

L'ordre du Saint-Esprit, né à Montpellier au 12^{ème} siècle, s'était donné pour mission de soulager les pauvres et les orphelins. Connaissant un vif succès, l'ordre a implanté des commanderies dans toute l'Europe dont une à Auray. Cette dernière possédait de nombreux biens dans la région et était l'une des plus riches de l'ordre en France. La chapelle du Saint-Esprit est le dernier vestige de la commanderie d'Auray, autrefois constituée de plusieurs bâtiments.

La Chapelle a perdu sa vocation religieuse au moment de la Révolution. Dès 1794, elle est transformée en caserne militaire : la caserne Duguesclin. Elle accueille des soldats jusqu'au début du 20^{ème} siècle, puis servira d'abri pour la population pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'héberger successivement des écoliers, des pompiers et des associations.

Le bâtiment, de plus de 47 m de longueur / 11,10 m de largeur / 20 m de hauteur, est actuellement complètement vide.

L'avenir de la chapelle...

La chapelle est classée en 1982 au titre des Monuments Historiques. C'est le point de départ pour une nouvelle vie de l'édifice. Aujourd'hui, la réflexion se poursuit. La réflexion sur l'avenir de la chapelle du Saint-Esprit est engagée pour faire de la chapelle un espace novateur de création, d'ouverture et de rencontres entre population et œuvres dans un objectif de construction et de réhabilitation pour les générations futures.



LES EXPOSITIONS EN IMAGES



EXPOSITION IN DOOR - 2009



LES PETITS RIENS - 2011
de Bénédicte Klène



NOCES D'HERBES - 2012
de Gaël Gicquiaud



(CH)ARPENTEUR - 2014
de Cantito



DES VUES - 2015
de Mathilde Seguin



SAUVAGE ORDINAIRE - 2016
de Nastasja Duthois



LIEU DE RÉFLEXION - 2017
de Prisca Cosnier



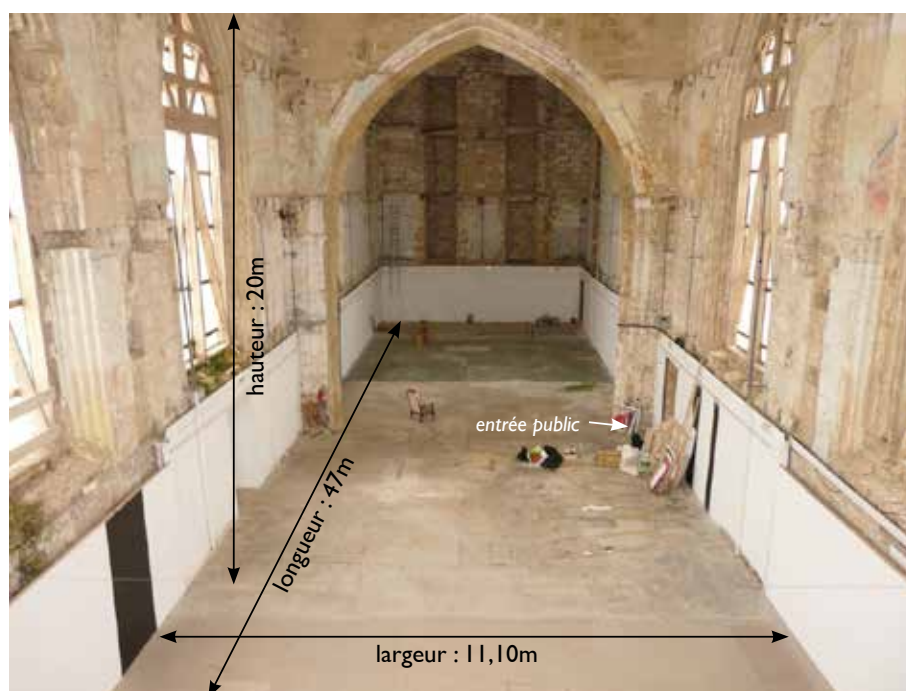
SOUS-BOIS - 2018
de Ladislav Combeuil



WHEREVER RIVER - 2021
de Maxime Bagni



FAIR PLAY - 2022
Muriel Bordier



VUE INTÉRIEURE DE LA CHAPELLE

> ogive avec croisillons bois à l'est

5,30m de large - 12m de haut

> 4 ogives avec croisillons bois (2 par façades sud et nord)

3,16m de large - 7,439m de haut

Ouest

ETAT ACTUEL - PLAN AU SOL

Hauteur de l'espace d'exposition = 2,90 m
Largeur de l'espace d'exposition = 9,825 m

Hauteur de l'espace d'exposition = 2,50 m
Largeur de l'espace d'exposition = 10,586 m

Ogives avec croisillons bois

Sortie D
H = 200
L = 120

Entrée A
H = 237
L = 106

Sortie C
H = 196
L = 100

Entrée B
H = 200
L = 200 dégonde
sinon L = 192

9,825 m

17 m

8,50 m

9,825 m

40,753 m

23,730 m

10,586 m

13,80 m

Partie en parquet



Est

ACCESSOIRES

50 spots 1000 et 350 lumens à pince avec leurs bras, support blanc

26 socles colonne blanc ou noir de différentes tailles pour sculpture

Possibilité de cimaises et autres accroches non conventionnelles
pour mise en scénographie des œuvres d'art avec le technicien référent

LUMIÈRES

40 projecteurs Par 36 FI

4 projecteurs à découpe 75W

10 projecteurs Par 56 300W

10 projecteurs Par 30 100W

4 projecteurs halogène horiziode 1000W

6 projecteurs PC 300/500 W

10 projecteurs LED / RGB / DMX 160W

Possibilité projecteurs Par 64

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Disjoncteur général : 3 x 63 A

Distribution sur prise de courant mono : 4x16 A PC Mono N+P+T

SON

en fonction des besoins

**DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CENTRE CULTUREL ATHÉNA
VILLE D'AURAY**

[Appel à projets Arts visuels]

**Exposition Chapelle du Saint-Esprit
Auray / 2023 et 2024**

Exposition / installation individuelle ou collective
Arts visuels

Contact :
Centre Culturel Athéna
Tél : 02 97 56 18 00
Mail : dac@ville-auray.fr



Action Culturelle
Centre Culturel Athéna
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 56 18 00
dac@ville-auray.fr
 [@athenaauray](https://www.facebook.com/athenaauray)
www.auray.fr

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CENTRE CULTUREL ATHÉNA
VILLE D'AURAY

[Appel à projets Arts visuels - Fiche signalétique]

Expositions Chapelle du Saint-Esprit Auray / 2023 et 2024

Exposition / installation individuelle ou collective
Arts visuels

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : JEUDI 6 OCTOBRE 2022



Action Culturelle
Centre Culturel Athéna
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 56 18 00
dac@ville-auray.fr
f @athenaauray
www.auray.fr

FICHE SIGNALÉTIQUE

[Appel à projets
Arts visuels]

Exposition
Chapelle
du Saint-Esprit
2023-2024
AURAY

Titre du projet proposé :

.....

Nom de l'artiste et/ou du collectif / de la structure porteuse :

.....

.....

.....

Nom(s) et prénom(s) du collectif :

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Tél : Portable :

Mail :

Site internet :

Profession :

N° Siret (artistes, associations) :

N° d'immatriculation à la Maison des Artistes :

.....

Par quel moyen de communication avez-vous eu connaissance de cet appel
à candidature ?